

Association MR POWER

Chêne Vert

47200 MARMANDE

Etats financiers au
31 décembre 2024



Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	346 611,37	270 200,41	76 410,96	91 410,96
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	30 410,50	21 122,65	9 287,85	
	Autres immobilisations corporelles	28 719,60	26 303,94	2 415,66	5 915,89
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				15,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 200,00		1 200,00	5 190,00
TOTAL (I)		406 941,47	317 627,00	89 314,47	102 531,85
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	5 201,38		5 201,38	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	284 724,00		284 724,00	182 794,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 591 691,21		1 591 691,21	12 608,28
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	60 862,41		60 862,41	330 253,91
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	655,00		655,00	446,25
	TOTAL (II)	1 943 134,00		1 943 134,00	526 102,44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		2 350 075,47	317 627,00	2 032 448,47	628 634,29
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	246 700,04	246 700,04
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau	(245 374,88)	(255 293,67)
	Excédent ou déficit de l'exercice	(72 955,91)	10 587,79
	Total des fonds propres (situation nette)	(71 630,75)	1 994,16
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	(71 630,75)	1 994,16
Provisions	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Provisions	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Provisions	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	669,00	
Provisions	Total des provisions	669,00	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	1 426 359,44	284 835,84
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642 347,95	18 298,16
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	34 702,83	38 856,28
DETTES (1)	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 000,00
	Autres dettes		259 649,85
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	2 103 410,22	626 640,13
TOTAL PASSIF	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 032 448,47	628 634,29
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(72 955,91)	10 587,79
(1) Dont à moins d'un an		2 103 410,22	626 640,13
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	16 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 880,00	2 110,00
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	1 210 344,82	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	300 965,00	200 679,33
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	186 500,00	187 666,72
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 534,18	63 227,14
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1 062 359,42	741 582,06
Total des produits d'exploitation		2 763 583,42	1 195 265,25
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	411 409,34	
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	5 201,38	
	Variation de stock	(5 201,38)	
	Autres achats et charges externes	772 280,73	355 242,55
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 641,84	6 862,02
	Salaires et traitements	145 000,61	382 306,20
	Charges sociales	54 393,58	127 073,26
	Dotation aux amortissements et dépréciations	19 388,94	24 554,70
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 426 383,34	284 977,08
	Total des charges d'exploitation	2 831 498,38	1 181 015,81
RESULTAT D'EXPLOITATION		(67 914,96)	14 249,44

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(67 914,96)	14 249,44
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		17,65
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			17,65
RESULTAT FINANCIER			(17,65)
RESULTAT COURANT avant impôts		(67 914,96)	14 231,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		100,00
	Sur opérations en capital		352,00
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		452,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	4 530,00	3 096,00
	Sur opérations en capital	15,00	1 000,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	495,95	
	Total des charges exceptionnelles	5 040,95	4 096,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 040,95)	(3 644,00)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 763 583,42	1 195 717,25
TOTAL DES CHARGES		2 836 539,33	1 185 129,46
EXCEDENT ou DEFICIT		(72 955,91)	10 587,79
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		590 910,00	
TOTAL		590 910,00	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		590 910,00	
TOTAL		590 910,00	

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 032 448** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 763 583** euros
 - un total charges de **2 836 539** euros
 - dégage un résultat de **-72 956** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Règles et Méthodes Comptables

Activités de la structure

-Reconnaissance et structuration des musiques amplifiées / actuelles en contribuant à leur développement artistique et culturel par l'organisation de concerts et de festivals,
-Développement et promotions d'artistes en émergence,
Organisation du festival "Garorock, rencontre des cultures alternatives" sur son territoire,
-Promotion des événements concernés dans l'objet,
-Production, promotion et la diffusion de spectacles, festivals et le développement des échanges polyculturels.

Ces activités sont réalisées grâce à l'obtention de fonds reçus sous forme de mécénat et de subventions.

Principes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et selon les principes de base suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits significatifs de l'exercice

La date de clôture de l'exercice comptable a été modifiée pour être portée du 31 août au 31 décembre. L'exercice N-1 a donc une durée exceptionnelle de 16 mois.

Règles et Méthodes Comptables

Le festival Garorock s'est déroulé du 27 juin au 30 juin 2024 dont l'association est co-productrice.

Dans le cadre de la co-production du festival Garorock, le taux de répartition appliqué avec le co-producteur a été modifié pour cette édition comme le permet la convention dans le cas d'une édition déficitaire.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

La 29ème édition est officiellement programmée du 3 au 6 juillet 2025 et les réservations ont été ouvertes peu de temps après la clôture du festival 2025.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (en tenant compte des options précisées ci-dessus) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon la durée réelle d'utilisation prévue propre à chaque bien ou composant (en tenant compte des options précisées ci-dessus).

Des amortissements dérogatoires sont enregistrés pour la fraction d'amortissements ne correspondant pas à l'objet normal des amortissements pour dépréciation.

Les biens pouvant faire l'objet de décomposition ont été retraités conformément à l'article 214-9 du PCG, dès lors qu'ils étaient composés d'éléments distincts procurant des avantages économiques selon un rythme différent. Un plan d'amortissement propre à chaque composant a été établi.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

Installations dur sol d'autrui	10	ans
Matériel et outillage technique	3 à 5	ans
Installations techniques	5	ans
Matériel mobilier de bureau	3 à 5	ans

Mode d'amortissement :

Le principe de l'amortissement linéaire a été retenu du point de vue comptable selon les articles 214-10 à 214-15 du PCG.

Dépréciations

La dépréciation d'un actif est constatée dès lors que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable pour les immobilisations corporelles et incorporelles et à sa valeur d'entrée pour les autres actifs.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont évalués au coût de revient, conformément aux dispositions de l'article 38 nonies de l'annexe III au Code général des impôts. Le coût de revient inclut :

- ☐ Les coûts directement engagés pour la production, tels que les matériaux utilisés, la main-d'œuvre et les frais de chantier ;
- ☐ Une quote-part des frais généraux et des amortissements, dans la mesure où ces frais sont liés à l'exécution des travaux.

Les acomptes reçus avant la facturation sont retranchés des recettes annuelles et portés à l'actif du bilan comme travaux en cours. Cette méthode permet de compenser les charges d'exploitation correspondantes, sans influencer le résultat de l'exercice.

L'inscription des travaux en cours à l'actif du bilan s'élève à 5 201.38 €, correspondant aux frais engagés pour les travaux non achevés à la date de clôture. Cette évaluation n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice, conformément aux règles comptables et fiscales applicables.

Engagements sociaux

Indemnité de retraite

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

- Âge de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 3.35 %
- Table de mortalité : TH 200-2002 et TF 2000-2002

La provision pour indemnité de retraite et avantages similaires évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires en fin de carrière (norme IAS 19) a été comptabilisée au bilan et s'élève à 669 € (Code de Commerce art. L 123-13 et art. 324-1 du PCG).

Règles et Méthodes Comptables

Informations générales complémentaires :

Fiscalisation de l'association : l'association est assujettie aux impôts commerciaux en vertu de l'application des principes de lucrativité des associations définies sur la base de critères fiscaux.

Ressources et contributions en nature : dans le cadre de conventions d'objectif triennale (période 2023-2024-2025) et annuelle signées respectivement avec la commune de Marmande et Val de Garonne Agglomération, il est apporté à l'association une participation technique et logistique à travers :

Pour la municipalité :

- la mise à disposition de personnel municipal du service technique, service des sports et citoyenneté, agence du commerce, police municipale, direction culturelle...
- la mise à disposition du site de la Filhole pour l'hébergement des festivaliers et d'un site secondaire susceptible de recevoir l'ensemble des installations publiques en cas d'inondation ou d'incompatibilité du lieu initialement choisi,
- la conception et diffusion d'outils de communication en collaboration avec les services communication de la ville de Marmande, outils destinés à valoriser l'image du territoire et de la ville de Marmande,
- l'affranchissement postal municipal et fournitures administratives (papiers et enveloppes),
- la réalisation d'investissements destinés à rendre opérationnel le nouveau site d'accueil du festival,
- la mise à disposition d'un coordinateur du pôle service à la population et d'un agent du pôle citoyenneté entre autres pour des opérations Garodéco...

Au final, les agents municipaux ont été mobilisés pour une contribution évaluée à 508 000 €

Règles et Méthodes Comptables

Pour Val de Garonne Agglomération (VGA) :

- la mise en oeuvre et participation à des dispositifs et actions renforçant l'ancrage du festival sur le territoire favorisant l'accessibilité des habitants à la culture, valorisant l'image territoriale, et les répercussions économiques, tout en ayant à coeur le respect de l'environnement,

* organisation d'un système de desserte du festival, des parkings situés aux extérieurs de la commune de Marmande et depuis les communes du territoire, afin de favoriser l'accès de tous au festival tout en garantissant leur sécurité,

* valorisation de l'image du territoire au travers d'actions de communication croisées à destination des festivaliers et des habitants du territoire,

* participation de la logistique nécessaire à l'entretien, au nettoyage et à la préservation du site de La Filhole,

* participation de la mise en valeur des produits du terroir auprès des festivaliers et à la co-construction d'une image d'un festival "local" à travers la manifestation "Garo'Burgers",

* présence de VGA sur le site dans le cadre d'action de communication institutionnelle,

* participation aux opérations d'aménagement et d'embellissement du parc de La Filhole-Land-Art,

- mise à disposition de personnel (des services voirie, environnement, transport, communication, agriculture)

Par ailleurs, en collaboration avec VGA, un village d'emploi a été créé et installé sur le site du camping. Une quinzaine de structures (entreprises, collectivités et centre de formations) ont ainsi pu échanger avec les festivaliers sur leurs besoins en terme de recrutements et d'emplois.

Au final, la valorisation des moyens mis à disposition s'élève à 196 613 € pour VGA.

Règles et Méthodes Comptables

Point sur les bénévoles :

Le festival Garorock a nécessité 2 020 bénévoles pour son édition de 2024. Ceux-ci ont cumulé 47 654 heures de travail soit environ 23 heures par bénévole. La participation de ces bénévoles a été estimée à partir du smic horaire chargé (12.40 € / heure) à 590 910 €.

Rémunération des dirigeants :

Sur l'exercice 2024, les dirigeants n'ont perçu aucune rémunération ou avantage en nature au titre de leur mandat. Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération à ce titre.

Subventions et Ressources provenant de la générosité du public :

Au cours de l'exercice, les subventions reçues se sont élevées à :

- 80 000 € pour la Municipalité,
- 60 000 € pour VGA,
- 45 000 € pour le département.

L'ensemble des fonds dédiés a été utilisé dans le cadre de l'organisation du Garorock 2024.

L'association a également profité de Mécénat à hauteur de 1 062 340 €. L'intégralité de ce montant a été consommée sur l'exercice.

Nous ne constatons aucun fonds dédié à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	346 611,37					346 611,37
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 737,99		10 672,51			30 410,50
	Instal., agencement, aménagement divers	19 062,43					19 062,43
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 295,17				1 638,00	9 657,17
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		396 706,96		10 672,51		1 638,00	405 741,47
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15,00				15,00	
	Prêts et autres immobilisations financières	5 190,00				3 990,00	1 200,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 205,00				4 005,00	1 200,00
TOTAL		401 911,96		10 672,51		5 643,00	406 941,47

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	255 200,41	33 750,00	18 750,00	270 200,41
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 737,99	2 274,87	890,21	21 122,65
	Autres instal., agencement, aménagement divers	19 062,43			19 062,43
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 379,28	7 312,46	5 450,23	7 241,51
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	299 380,11	43 337,33	25 090,44	317 627,00
TOTAL		299 380,11	43 337,33	25 090,44	317 627,00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		669,00		669,00
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		669,00		669,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - legs ou donations - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			669,00		669,00
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 200,00		1 200,00
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	284 724,00	284 724,00	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	76 451,88	76 451,88	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 000,00	30 000,00	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	1 485 239,33	1 485 239,33	
	Charges constatées d'avance	655,00	655,00	
TOTAL DES CREANCES		1 878 270,21	1 877 070,21	1 200,00
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	642 347,95	642 347,95		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	11 125,59	11 125,59		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 977,72	21 977,72		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	528,67	528,67		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 070,85	1 070,85		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	1 426 359,44	1 426 359,44		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 103 410,22	2 103 410,22		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		312 120
Autres créances clients		282 120
CLIENTS FACT A ETABLIR	282 120	
Autres créances		30 000
ETAT AUTRES COLLECT SUBV	30 000	

Charges à payer

31/12/2024

Total des Charges à payer		444 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		428 205
FRS, FACT.NON PARVENUES	428 205	
Dettes fiscales et sociales		16 014
DETTES PROV.CONG.A PAYER	11 126	
CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	4 566	
ETAT CHARGES A PAYER	323	

Informations concernant les parties liées

Opérations faites en commun

L'association a conclu un contrat de co-production avec la société SAS MARGO dans le cadre de l'organisation du festival Garorock prévoyant une répartition des résultats entre co-producteurs.

Le résultat de l'exercice lié à l'organisation du Garorock est ressorti déficitaire de 1 939 442 €.

En conséquence, la quote-part contributive du co-producteur, compte tenu des produits et charges engagés par ce dernier, s'est élevée à 1 385 943 €.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%

Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur ERNST & YOUNG Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur ERNST & YOUNG Filiales intégrées globalement	7 315,00	7 865,00	100,00	100,00				
Sous-total	7 315,00	7 865,00	00,0	00,0				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	7 315,00	7 865,00	00,0	00,0				

--

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	246 700,04				246 700,04
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(255 293,67)	10 587,79	(669,00)		(245 374,88)
Excédent ou déficit de l'exercice	10 587,79	(10 587,79)		72 955,91	(72 955,91)
Situation nette	1 994,16		(669,00)	72 955,91	(71 630,75)
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 994,16		(669,00)	72 955,91	(71 630,75)

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		655,00	655,00
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			655,00

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2,00	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2,00	

--

Engagements financiers

31/12/2024

Engagements
financiers donnés

Engagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

NEANT



MR. POWER

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



MR. POWER

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association MR. POWER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MR. POWER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Claire Pajona

Association MR POWER

Chêne Vert

47200 MARMANDE

Etats financiers au
31 décembre 2024

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	346 611,37	270 200,41	76 410,96	91 410,96
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	30 410,50	21 122,65	9 287,85	
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	28 719,60	26 303,94	2 415,66	5 915,89
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				15,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 200,00		1 200,00	5 190,00
	TOTAL (I)	406 941,47	317 627,00	89 314,47	102 531,85
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	5 201,38		5 201,38	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	284 724,00		284 724,00	182 794,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 591 691,21		1 591 691,21	12 608,28
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	60 862,41		60 862,41	330 253,91
	Charges constatées d'avance	655,00		655,00	446,25
	TOTAL (II)	1 943 134,00		1 943 134,00	526 102,44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		2 350 075,47	317 627,00	2 032 448,47	628 634,29
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	246 700,04	246 700,04
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau	(245 374,88)	(255 293,67)
	Excédent ou déficit de l'exercice	(72 955,91)	10 587,79
	Total des fonds propres (situation nette)	(71 630,75)	1 994,16
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	(71 630,75)	1 994,16
Provisions	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Provisions	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Provisions	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	669,00	
Provisions	Total des provisions	669,00	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	1 426 359,44	284 835,84
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642 347,95	18 298,16
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	34 702,83	38 856,28
DETTES (1)	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 000,00
	Autres dettes		259 649,85
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	2 103 410,22	626 640,13
TOTAL PASSIF	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 032 448,47	628 634,29
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(72 955,91)	10 587,79
(1) Dont à moins d'un an		2 103 410,22	626 640,13
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	16 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 880,00	2 110,00
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	1 210 344,82	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	300 965,00	200 679,33
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	186 500,00	187 666,72
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 534,18	63 227,14
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1 062 359,42	741 582,06
Total des produits d'exploitation		2 763 583,42	1 195 265,25
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	411 409,34	
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	5 201,38	
	Variation de stock	(5 201,38)	
	Autres achats et charges externes	772 280,73	355 242,55
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 641,84	6 862,02
	Salaires et traitements	145 000,61	382 306,20
	Charges sociales	54 393,58	127 073,26
	Dotation aux amortissements et dépréciations	19 388,94	24 554,70
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 426 383,34	284 977,08
Total des charges d'exploitation		2 831 498,38	1 181 015,81
RESULTAT D'EXPLOITATION		(67 914,96)	14 249,44

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(67 914,96)	14 249,44
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		17,65
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		17,65
RESULTAT FINANCIER			(17,65)
RESULTAT COURANT avant impôts		(67 914,96)	14 231,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		100,00
	Sur opérations en capital		352,00
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		452,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	4 530,00	3 096,00
	Sur opérations en capital	15,00	1 000,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	495,95	
	Total des charges exceptionnelles	5 040,95	4 096,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 040,95)	(3 644,00)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 763 583,42	1 195 717,25
TOTAL DES CHARGES		2 836 539,33	1 185 129,46
EXCEDENT ou DEFICIT		(72 955,91)	10 587,79
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		590 910,00	
TOTAL		590 910,00	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		590 910,00	
TOTAL		590 910,00	

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 032 448** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 763 583** euros
 - un total charges de **2 836 539** euros
 - dégage un résultat de **-72 956** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Règles et Méthodes Comptables

Activités de la structure

-Reconnaissance et structuration des musiques amplifiées / actuelles en contribuant à leur développement artistique et culturel par l'organisation de concerts et de festivals,
-Développement et promotions d'artistes en émergence,
Organisation du festival "Garorock, rencontre des cultures alternatives" sur son territoire,
-Promotion des événements concernés dans l'objet,
-Production, promotion et la diffusion de spectacles, festivals et le développement des échanges polyculturels.

Ces activités sont réalisées grâce à l'obtention de fonds reçus sous forme de mécénat et de subventions.

Principes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et selon les principes de base suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits significatifs de l'exercice

La date de clôture de l'exercice comptable a été modifiée pour être portée du 31 août au 31 décembre. L'exercice N-1 a donc une durée exceptionnelle de 16 mois.

Règles et Méthodes Comptables

Le festival Garorock s'est déroulé du 27 juin au 30 juin 2024 dont l'association est co-productrice.

Dans le cadre de la co-production du festival Garorock, le taux de répartition appliqué avec le co-producteur a été modifié pour cette édition comme le permet la convention dans le cas d'une édition déficitaire.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

La 29ème édition est officiellement programmée du 3 au 6 juillet 2025 et les réservations ont été ouvertes peu de temps après la clôture du festival 2025.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (en tenant compte des options précisées ci-dessus) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon la durée réelle d'utilisation prévue propre à chaque bien ou composant (en tenant compte des options précisées ci-dessus).

Des amortissements dérogatoires sont enregistrés pour la fraction d'amortissements ne correspondant pas à l'objet normal des amortissements pour dépréciation.

Les biens pouvant faire l'objet de décomposition ont été retraités conformément à l'art 214-9 du PCG, dès lors qu'ils étaient composés d'éléments distincts procurant des avantages économiques selon un rythme différent. Un plan d'amortissement propre à chaque composant a été établi.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

Installations dur sol d'autrui	10	ans
Matériel et outillage technique	3 à 5	ans
Installations techniques	5	ans
Matériel mobilier de bureau	3 à 5	ans

Mode d'amortissement :

Le principe de l'amortissement linéaire a été retenu du point de vue comptable selon les art. 214-10 à 214-15 du PCG.

Dépréciations

La dépréciation d'un actif est constatée dès lors que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable pour les immobilisations corporelles et incorporelles et à sa valeur d'entrée pour les autres actifs.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont évalués au coût de revient, conformément aux dispositions de l'article 38 nonies de l'annexe III au Code général des impôts. Le coût de revient inclut :

- ☐ Les coûts directement engagés pour la production, tels que les matériaux utilisés, la main-d'œuvre et les frais de chantier ;
- ☐ Une quote-part des frais généraux et des amortissements, dans la mesure où ces frais sont liés à l'exécution des travaux.

Les acomptes reçus avant la facturation sont retranchés des recettes annuelles et portés à l'actif du bilan comme travaux en cours. Cette méthode permet de compenser les charges d'exploitation correspondantes, sans influencer le résultat de l'exercice.

L'inscription des travaux en cours à l'actif du bilan s'élève à 5 201.38 €, correspondant aux frais engagés pour les travaux non achevés à la date de clôture. Cette évaluation n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice, conformément aux règles comptables et fiscales applicables.

Engagements sociaux

Indemnité de retraite

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

- Âge de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 3.35 %
- Table de mortalité : TH 200-2002 et TF 2000-2002

La provision pour indemnité de retraite et avantages similaires évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires en fin de carrière (norme IAS 19) a été comptabilisée au bilan et s'élève à 669 € (Code de Commerce art. L 123-13 et art. 324-1 du PCG).

Règles et Méthodes Comptables

Informations générales complémentaires :

Fiscalisation de l'association : l'association est assujettie aux impôts commerciaux en vertu de l'application des principes de lucrativité des associations définies sur la base de critères fiscaux.

Ressources et contributions en nature : dans le cadre de conventions d'objectif triennale (période 2023-2024-2025) et annuelle signées respectivement avec la commune de Marmande et Val de Garonne Agglomération, il est apporté à l'association une participation technique et logistique à travers :

Pour la municipalité :

- la mise à disposition de personnel municipal du service technique, service des sports et citoyenneté, agence du commerce, police municipale, direction culturelle...
- la mise à disposition du site de la Filhole pour l'hébergement des festivaliers et d'un site secondaire susceptible de recevoir l'ensemble des installations publiques en cas d'inondation ou d'incompatibilité du lieu initialement choisi,
- la conception et diffusion d'outils de communication en collaboration avec les services communication de la ville de Marmande, outils destinés à valoriser l'image du territoire et de la ville de Marmande,
- l'affranchissement postal municipal et fournitures administratives (papiers et enveloppes),
- la réalisation d'investissements destinés à rendre opérationnel le nouveau site d'accueil du festival,
- la mise à disposition d'un coordinateur du pôle service à la population et d'un agent du pôle citoyenneté entre autres pour des opérations Garodéco...

Au final, les agents municipaux ont été mobilisés pour une contribution évaluée à 508 000 €

Règles et Méthodes Comptables

Pour Val de Garonne Agglomération (VGA) :

- la mise en oeuvre et participation à des dispositifs et actions renforçant l'ancrage du festival sur le territoire favorisant l'accessibilité des habitants à la culture, valorisant l'image territoriale, et les répercussions économiques, tout en ayant à coeur le respect de l'environnement,

* organisation d'un système de desserte du festival, des parkings situés aux extérieurs de la commune de Marmande et depuis les communes du territoire, afin de favoriser l'accès de tous au festival tout en garantissant leur sécurité,

* valorisation de l'image du territoire au travers d'actions de communication croisées à destination des festivaliers et des habitants du territoire,

* participation de la logistique nécessaire à l'entretien, au nettoyage et à la préservation du site de La Filhole,

* participation de la mise en valeur des produits du terroir auprès des festivaliers et à la co-construction d'une image d'un festival "local" à travers la manifestation "Garo'Burgers",

* présence de VGA sur le site dans le cadre d'action de communication institutionnelle,

* participation aux opérations d'aménagement et d'embellissement du parc de La Filhole-Land-Art,

- mise à disposition de personnel (des services voirie, environnement, transport, communication, agriculture)

Par ailleurs, en collaboration avec VGA, un village d'emploi a été créé et installé sur le site du camping. Une quinzaine de structures (entreprises, collectivités et centre de formations) ont ainsi pu échanger avec les festivaliers sur leurs besoins en terme de recrutements et d'emplois.

Au final, la valorisation des moyens mis à disposition s'élève à 196 613 € pour VGA.

Règles et Méthodes Comptables

Point sur les bénévoles :

Le festival Garorock a nécessité 2 020 bénévoles pour son édition de 2024. Ceux-ci ont cumulé 47 654 heures de travail soit environ 23 heures par bénévole. La participation de ces bénévoles a été estimée à partir du smic horaire chargé (12.40 € / heure) à 590 910 €.

Rémunération des dirigeants :

Sur l'exercice 2024, les dirigeants n'ont perçu aucune rémunération ou avantage en nature au titre de leur mandat. Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération à ce titre.

Subventions et Ressources provenant de la générosité du public :

Au cours de l'exercice, les subventions reçues se sont élevées à :

- 80 000 € pour la Municipalité,
- 60 000 € pour VGA,
- 45 000 € pour le département.

L'ensemble des fonds dédiés a été utilisé dans le cadre de l'organisation du Garorock 2024.

L'association a également profité de Mécénat à hauteur de 1 062 340 €. L'intégralité de ce montant a été consommée sur l'exercice.

Nous ne constatons aucun fonds dédié à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	346 611,37					346 611,37
	instal. agencéaménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 737,99		10 672,51			30 410,50
	Instal., agencement, aménagement divers	19 062,43					19 062,43
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 295,17				1 638,00	9 657,17
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		396 706,96		10 672,51		1 638,00	405 741,47
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15,00				15,00	
	Prêts et autres immobilisations financières	5 190,00				3 990,00	1 200,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 205,00				4 005,00	1 200,00
TOTAL		401 911,96		10 672,51		5 643,00	406 941,47

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	255 200,41	33 750,00	18 750,00	270 200,41
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 737,99	2 274,87	890,21	21 122,65
	Autres instal., agencement, aménagement divers	19 062,43			19 062,43
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 379,28	7 312,46	5 450,23	7 241,51
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	299 380,11	43 337,33	25 090,44	317 627,00
TOTAL		299 380,11	43 337,33	25 090,44	317 627,00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		669,00		669,00
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		669,00		669,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - legs ou donations - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			669,00		669,00
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 200,00		1 200,00
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	284 724,00	284 724,00	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	76 451,88	76 451,88	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 000,00	30 000,00	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	1 485 239,33	1 485 239,33	
	Charges constatées d'avance	655,00	655,00	
TOTAL DES CREANCES		1 878 270,21	1 877 070,21	1 200,00
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	642 347,95	642 347,95		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	11 125,59	11 125,59		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 977,72	21 977,72		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	528,67	528,67		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 070,85	1 070,85		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	1 426 359,44	1 426 359,44		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 103 410,22	2 103 410,22		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		312 120
Autres créances clients		282 120
CLIENTS FACT A ETABLIR	282 120	
Autres créances		30 000
ETAT AUTRES COLLECT SUBV	30 000	

Charges à payer

31/12/2024

Total des Charges à payer		444 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		428 205
FRS, FACT.NON PARVENUES	428 205	
Dettes fiscales et sociales		16 014
DETTES PROV.CONG.A PAYER	11 126	
CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	4 566	
ETAT CHARGES A PAYER	323	

Informations concernant les parties liées

Opérations faites en commun

L'association a conclu un contrat de co-production avec la société SAS MARGO dans le cadre de l'organisation du festival Garorock prévoyant une répartition des résultats entre co-producteurs.

Le résultat de l'exercice lié à l'organisation du Garorock est ressorti déficitaire de 1 939 442 €.

En conséquence, la quote-part contributive du co-producteur, compte tenu des produits et charges engagés par ce dernier, s'est élevée à 1 385 943 €.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%

Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur ERNST & YOUNG	7 315,00	7 865,00	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur ERNST & YOUNG								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	7 315,00	7 865,00	00,0	00,0				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	7 315,00	7 865,00	00,0	00,0				

--

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	246 700,04				246 700,04
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(255 293,67)	10 587,79	(669,00)		(245 374,88)
Excédent ou déficit de l'exercice	10 587,79	(10 587,79)		72 955,91	(72 955,91)
Situation nette	1 994,16		(669,00)	72 955,91	(71 630,75)
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 994,16		(669,00)	72 955,91	(71 630,75)

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		655,00	655,00
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			655,00

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2,00	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2,00	

--

Engagements financiers

31/12/2024

Engagements financiers donnés

Engagements financiers reçus

Effets escomptés non échus
Avals, cautions et garanties
Engagements de crédit-bail
Engagements en pensions, retraite et assimilés
Autres engagements
Total des engagements financiers (1)
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées

NEANT